

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Les servitudes d'utilité publique (S.U.P.) sont des servitudes administratives qui établissent des limites au droit de propriété et d'usage du sol et le Code de l'Urbanisme prévoit leur intégration dans les Plans Locaux d'Urbanisme au titre d'annexes.

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (EXTRAIT DU PAC)

Avertissement : La liste présentée ci-dessous n'est pas contractuelle et peut ne pas être exhaustive (extrait du PAC)

Maître d'Ouvrage

Commune de SOREAC

mars 2019

Plan Local d'Urbanisme (plu)

Vu pour être annexé à la
délibération du

Approbation

Le Maire

Liste des Servitudes d'Utilité publique

direction départementale
des Territoires
Hautes-Pyrénées

Service urbanisme
foncier logement

Bureau application
du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349
65013 Tarbes Cedex
Tél. 05 62 51 41 41



Commune de SOREAC

Liste des servitudes d'utilité publique recensées

type	libelle	objet	nom	document de référence	date	gestionnaire
I6	Servitudes relatives aux mines et carrières	concession mine hydrocarbures	Castéra-Lou	décret ministériel	29/07/1988	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé Services Territoriaux, Aménagement, Énergie, Logement
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPRN-RGA	Soreac	arrêté préfectoral	11/10/2013	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	câble	FO F405-2 Auch Tarbes	courrier gestionnaire	01/08/1985	France Télécom UPR SO
T7	Servitudes aéronautiques relatives aux installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	servitude aéronautique extérieur zones dégagement	Servitude aéronautique	arrêté ministériel	25/07/1990	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud SNA